



Pret immobilier - prescription paiement

Par **TAHITITI**, le **27/10/2009 à 14:46**

Bonjour, il y a 20 ans la banque m'a accordé un prêt immobilier, je n'ai eu depuis que des problèmes administratifs (très longs à expliquer) dont un refus de la mairie de m'accorder le certificat de conformité, ma maison ne peut être vendue. Moultes procès jusqu'en 1995 et surendettement. La banque ne s'est pas présentée, et mon dossier est passé. J'ai commencé à verser le montant fixé par la commission et quelques mois après la banque m'a demandé à quoi correspondait ces versements. Vu ma situation économique très difficile, mon mari est mort entre temps, j'ai arrêté de payer. Depuis 10 ans, plus rien, la banque ne me réclame aucun versement et je n'ai qu'une fois par an, un courrier simple me demandant si j'ai obtenu un avancement dans l'obtention du certificat. Je ne répond pas. Pourriez-vous me dire si il y a prescription pour un prêt immobilier, car je suis seule maintenant et ne voudrais pas laisser à mes enfants un problème aussi délicat. merci de votre aide